

SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT TOURISME & HOTELLERIE
ENTREPRISE DE GESTION HOTELIERE CHAINE EL AURASSI



RAPPORT

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PORTANT SUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2013



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PORTANT SUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DÉCEMBRE 2013

SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT TOURISME & HOTELLERIE
ENTREPRISE DE GESTION HOTELIERE CHAINE EL AURASSI
SOCIETE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 1.500.000.000 DA

SOMMAIRE

1	PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE «CHAÎNE EL-AURASSI»	6
	1-1 Historique de l'unité EL-Aurassi	8
	1-2 Organigramme	10
	1-3 Réglementation	12
	1-4 Caractéristiques essentielles de l'activité	12
	1-5 Historique de l'unité Rym de Béni Abbes	14
	1-6 Historique de l'unité El Boustène de Ménéa	16
	1-7 Historique de l'unité Mehri d'Ouargla	18
2	BILAN D'APPLICATION DES RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA CHAÎNE EGH EL-AURASSI	20
	2-1 Le recouvrement des créances débiteurs ville de l'unité El Aurassi	27
	2-2 Le programme de réhabilitation de l'unité El Aurassi	28
	2-3 Les immobilisations en cours relatifs aux travaux de rénovation de l'unité EL-Aurassi	30
	2-4 Le programme de modernisation des unités du Sud	32
	2-5 L'audit interne	34
	2-6 Evolution du processus d'application du Système Comptable Financier	34
3	ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	36
	3-1 Liste des cadres dirigeants de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI	38
	3-2 Faits saillants de l'exercice 2013	40
4	ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE	42
	4-1 Examen des comptes du bilan arrêtés au 31/12/2013	43
	4-1-1 L'Actif	43

4-1-1-1 Les actifs non courants	45
4-1-1-2 Les stocks	47
4-1-1-3 Les créances & emplois assimilés	49
4-1-2 Le Passif	53
4-1-2-1 Capitaux Propres	54
4-1-2-2 Les passifs non courants	55
4-1-2-3 Les passifs courants	56
4-2 Présentation de la structure normalisée du bilan au 31/12/2013	57
4-3 Les ratios de structure financière comparés 2011 à 2013	59
4-3-1 Ratio de financement permanent comparé 2011 à 2013	59
4-3-2 Ratio d'indépendance financière comparé 2011 à 2013	60
4-3-3 Ratio de liquidité de l'actif comparé 2011 à 2013	61
4-3-4 Ratio de solvabilité générale comparé 2011 à 2013	61
4-3-5 Le fonds de roulement	62

5

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2013	64
5-1 Les produits	65
5-1-1 Hébergement	66
5-1-2 Restauration	67
5-1-3 Divers	68
5-2 Les charges	69
5-2-1 Les charges d'exploitation	70
5-2-2 Ratios de gestion	72
5-3 Résultats	73
5-4 Activité boursière	74
5-5 Les perspectives pour 2014	75

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE
«**CHAÎNE EL-AURASSI**»

1

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE «CHAÎNE EL-AURASSI»

L'Entreprise de Gestion Hôtelière «Chaine EL-Aurassi» est composée de quatre **(04)** unités hôtelières, dont trois **(03)** unités situées dans le sud est et ouest rattachées depuis le **1^{er} Janvier 2010** à l'EGH EL-Aurassi, en exécution d'une décision du Conseil des Participations de l'État, prise en sa séance du **04 Octobre 2009**. Cette décision a été entérinée sur le plan réglementaire par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la SPA EGH EL-Aurassi en sa séance du **14 Décembre 2009**.

Il s'agit des unités hôtelières, le Rym de béni-Abbés, le Mehri d'Ouargla et le Boustène de Ménéa. A cela s'ajoute l'hôtel EL-Aurassi, érigé également en unité hôtelière.

Il convient de rappeler qu'en application des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire et préalablement à la signature des Procès verbaux de passations d'usage et de consignes, une expertise des

comptes comptables arrêtés au **31/12/2009** avait été menée à la demande de l'EGH «Chaine EL-Aurassi» et en accord avec la SGP Gestour.

Cette expertise a porté sur l'ensemble des unités du sud, objets du rattachement et les travaux comptables ont duré assez longtemps avec quelques difficultés relevées dans les comptes et des compromis sur certaines situations, notamment sur les aspects portant sur l'endettement BAD, les dettes fiscales et parafiscales et le retraitement des déficits antérieurs.

Il est à préciser , que le rapport final de l'expertise réalisée par le Cabinet Zerrouki Djamel avait servi de base à la confection et à la signature des procès verbaux de passations d'usage et de consignes avec les deux Directeurs Généraux de l'EGT Ouest et l'EGT Ghardaïa, l'un en **Août 2011** et le second en **janvier 2012**.

1-1 HISTORIQUE DE L'UNITÉ EL-AURASSI

Cet établissement, classé hôtel cinq **(05) étoiles**, a été inauguré et ouvert à la clientèle le **2 mai 1975**, faisant partie du patrimoine des entreprises nationales SONATOUR, puis ALTOUR et enfin ONCC (Office National des Congrès et Conférences).

En **1983**, et à la faveur d'une restructuration organique, l'hôtel est érigé en entreprise socialiste.

Le **12 février 1991**, l'hôtel change de statut juridique et passe en la forme d'Entreprise Publique Economique, société par actions au capital social de 40 millions de dinars.

Ce capital était matérialisé par **400 actions** d'une valeur nominale de **100.000 DA** chacune, détenu par :

- Le Fonds de Participation Services : **40%**
- Le Fonds de Participation Industries Diverses : **30%**
- Le Fonds de Participation Construction : **30%**

En application de l'ordonnance **N° 95-25** relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les actions de l'hôtel ont été intégralement transférées au profit du Holding Public Services.

En **1995**, et dans un souci de renforcement de la capacité financière (surface nette comptable) de l'hôtel, une augmentation du capital par incorporation de l'écart de réévaluation a été décidée par l'actionnaire unique de l'époque, le Holding Public Services.

Cette recapitalisation interne a permis au capital social de passer de **40 Millions** de dinars à **1,5 Milliards** de dinars, par émission de **14.600 actions**

gratuites d'une valeur nominale de **100.000 DA** au profit de l'actionnaire unique actuel, la Société de Gestion des Participations de l'Etat, Tourisme et Hôtellerie.

Par ailleurs, et au regard des orientations des pouvoirs publics, tendant à un désengagement total de l'état à travers les différents textes législatifs et réglementaires, portant sur la privatisation totale ou partielle, l'entreprise El Aurassi, a été retenue en **février 1998**, par décision du conseil national des participations de l'état, pour son introduction en bourse à hauteur de **20%** du capital social, diffusé vers le public.

Dans ce cadre, une notice d'information avait été élaborée, et un plan de communication engagé du **15 juin** au **15 juillet 1999**, au titre de l'offre publique de vente de l'hôtel El Aurassi.

Par décision de la COSOB, organe de contrôle et de surveillance des opérations de bourse, le titre EL-Aurassi a été coté en bourse à partir du **14 février 2000**, avec un prix d'introduction et d'émission fixé à **400,00 DA** l'action, la valeur faciale étant de **250,00 DA** l'action.

1-2 ORGANIGRAMME

L'entité El Aurassi, Société par actions au capital de : **1.500.000.000 DA** détenu à **80%** par l'état et **20%** par les petits porteurs.

Siège social : **2 Bd** Frantz-Fanon - Les Tagarins - Alger.

Direction Générale



- Cellule Informatique
 - Ingénieurs en Informatique
- Secrétariat Direction Générale
 - Bureau d'ordre
- Audit Interne
- Service hygiène et sécurité
 - Agents de prévention
 - Surveillants
 - Entretien
 - Espaces verts
 - Contentieux

Direction de l'Hébergement



- Conciergerie
- Business-Center
- Standard
- Réception
- Caisse - Réception
- Etages
- Lingerie - Buanderie
- Fitness club
- Bureau aéroport

Direction de la Restauration



- Restaurant Les TAGARINS
- Restaurant DRIBA SHOP
- Restaurant Algérien DAQDAQ
- Restaurant Italien FIBONACCI
- Barbecue
- Room Services
- Cuisine des Banquets
- Cuisine Les TAGARINS
- Cuisine DAQDAQ
- Cuisine du FIBONACCI
- Cuisine DRIBA Shop
- Brigade Petit Déjeuner
- SEVENTY FIVE Piano Bar
- Bar du FIBONACCI
- FOGGARA TEA
- Mise en place
- Nouba club (discothèque)

Direction Commerciale



Direction du Personnel et des Moyens



- SCE Gestion du personnel
- SCE Œuvres Sociales
- Parc Auto
- Salle des archives
- Formation

Direction des Finances et de la Comptabilité



- SCE Recouvrement
& Facturation
- SCE Comptabilité Générale
- Caisse principale
- Cellule contrôle
- Cellule bourse.

Direction des Equipements et de la Maintenance



- Sous direction chargée
de la gestion administrative
des investissements
- Magasin / Équipement
- Sous direction de la
maintenance
- Chaufferie
- Maçonnerie / peinture
- Électricité
- Plomberie
- Sonorisation
- Téléphone
- Tapisserie / Menuiserie
- Froid / électroménager
- Ascenseurs

Direction des Approvisionnements



- Economat
- Papeterie
- SCE Approvisionnements
- Magasin Technique
- Stocks Communs
- Stocks Economat

1-3 RÉGLEMENTATION

Le secteur du tourisme est régi essentiellement par le décret exécutif **N° 2000-46** du **1^{er} mars 2000**, définissant les établissements hôteliers et fixant leur organisation, leur fonctionnement ainsi que les

modalités de leur exploitation et le décret exécutif **N° 2000-130** du **11 juin 2000** fixant les normes et les conditions de classement en catégories des établissements hôteliers.

1-4 CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE L'ACTIVITÉ

L'hôtel a opté depuis sa création pour un mode d'organisation fonctionnel, les activités ont été découpées en des fonctions spécialisées, marquées par une forte différenciation.

Les activités de l'hôtel se présentent comme suit :

- **HÉBERGEMENT**
- **RESTAURATION**
- **CONFÉRENCES / RÉUNIONS**
- **EQUIPEMENTS D'ANIMATION**
- **AUTRES PRESTATIONS**

L'hôtel est doté d'une capacité technique assez importante, représentant une gamme de prestations très large.

Ses moyens d'exploitation installés, dûment actualisés et mis à niveau aux standards internationaux, en rapport évidemment avec les travaux de rénovation et de réhabilitation entrepris dès **Novembre 2009**, sont repris ci-après par activité :

HÉBERGEMENT :

- Capacité : **604 lits**
- Nombre de chambres : **453**

RESTAURATION :

- Nombre : **04**
- Restaurant les TAGARINS
- Restaurant Driba SHOP
- Restaurant Italien FIBONACCI
- Restaurant Algérien DAQDAQ
- Nombre de couverts : environ **1 000 Couverts.**

CAPACITÉ CONFÉRENCES / MEETINGS :

L'offre de base de l'hôtel porte sur l'organisation de congrès et conférences, grâce à sa position de leader, et de par sa capacité en salles de réunions **(8 salles).**

Toutes les salles sont équipées de nouveaux équipements en matière de sonorisation avec possibilités de traduction simultanée en huit langues.

L'hôtel dispose, en outre, d'un secrétariat technique pour les besoins des conférences et, est en mesure de fournir le matériel audiovisuel sollicité par le client.

ÉQUIPEMENTS D'ANIMATION :

- Piscine avec coin barbecue
- Cinq **(05) courts** de tennis
- Nouba club (night club)
- Fitness
- Piano bar

AUTRES PRESTATIONS :

- Business Center : envoi de fax, travaux de secrétariat, Internet, Wifi dans les chambres et les espaces publics etc.
- Agence de location de véhicules
- Agence bancaire et change : CPA
- Compagnies aériennes : Air Algérie, Alitalia
- Navette directe aéroport d'Alger
- Station de Taxi
- Parking de **750 places**
- Location de bureaux (Niveau C)
- Location de bureaux (Niveau A)
- Location de boutiques (Niveau D)

1-5 HISTORIQUE DE L'UNITÉ RYM DE BÉNI ABBES

Cet établissement est situé à **240 Km** du chef lieu de la wilaya de Béchar. La première tranche de cette unité hôtelière a été inaugurée en **1973**, le parachèvement de la construction est intervenu en **1986**.

Cet établissement occupe une assiette de **3.623,75 M²** sur une superficie totale de :
22. 147,86 M²

L'hôtel Rym dispose d'une capacité de **120 chambres** dont sept **(07) suites**, d'une salle de restauration d'une capacité de **240 couverts**, d'un bar, d'une salle polyvalente pouvant abriter des conférences, des séminaires et autres manifestations.

L'hôtel Rym dispose également d'une piscine, d'un terrain de tennis, d'un parking d'une capacité de **120 places** et d'un hammam.

L'établissement comporte trois **(03) niveaux**, un rez de chaussée et deux étages surplombant de prestigieux sites, la Palmeraie, les Dunes de sables et l'Ermitage de Pierre de Foucault.

Il est à noter, que dans le cadre du programme de modernisation des unités hôtelières du secteur du tourisme initié par les pouvoirs publics et financé entièrement sur une base contractuelle par le Trésor Public et le Crédit Populaire d'Algérie.

L'enveloppe dégagée pour la modernisation de l'unité Rym de Béni-Abbés financée par le Crédit Populaire d'Algérie s'élève à **630 Millions** de DA y compris la partie destinée aux études et le suivi des travaux, enveloppe remboursable sur une période de **15 ans** dont **7 ans** de différé et rémunérée au taux de **3,5%** l'an.

La bonification du taux et les intérêts intercalaires durant la période de différé seront pris en charge par le Trésor Public.

L'établissement a bénéficié également de la concession au dinar symbolique du terrain et des biens immobiliers édifiés sur celui-ci.

En matière d'avantages, le programme de modernisation de l'unité hôtelière émerge aux dispositions prévues par l'Agence Nationale de Développement de l'investissement et notamment l'exonération des droits de douane et la franchise de la TVA.

Au titre de la mise en œuvre du programme de modernisation, un cahier de charges a été élaboré et un avis d'appel d'offres national et ou international a été lancé en **2012**, portant sur la sélection d'un bureau d'études chargé d'établir le diagnostic, le suivi et le

contrôle des travaux de modernisation.

Cet appel d'offres établi conformément à la réglementation régissant les marchés publics a permis à travers les différents travaux des commissions instituées à cet effet, de parvenir à la sélection d'un bureau d'études, en l'occurrence le BET Hachichi Lyes pour un montant de **64 Millions** de DA, choix confirmé par résolution du conseil d'administration.

Le contrat portant sur la mission d'études et de suivi des travaux a été finalisé et signé le **02 Juin 2013**. Les missions prévues dans le cadre du contrat portant sur le relevé et la genèse historique ainsi que l'état de conservation et diagnostic sont achevées. Il reste cependant les autres phases dont notamment la confection du cahier de charge, son adoption et le lancement de l'avis d'appel d'offres pour la réalisation des travaux.

1-6 HISTORIQUE DE L'UNITÉ EL BOUSTÈNE DE MÉNÉA

Cet établissement situé à **270 Km** du chef lieu de la wilaya de Ghardaïa sur la route du grand sud, il est classé dans la catégorie des trois **(03) étoiles**, il est réalisé sur une superficie de **16.402 M²** dans l'une des plus belles palmeraies du sud.

Il dispose d'une capacité de **240 lits**, soit **120 chambres**, d'un restaurant de **100 couverts**, d'un bar pouvant contenir une cinquantaine de places, d'une piscine, d'un terrain de tennis et d'un parking.

Cet établissement a connu dès **Juin 2013**, une opération de modernisation des installations et des équipements. Un groupement de bureaux d'études en l'occurrence HACHICHI Lyes et SD Concept avaient été retenus à l'époque sur la base d'un contrat conclu avec l'EGT Ghardaïa.

Dans le cadre du rattachement de cette entité à l'EGH EL-Aurassi, la gestion de ce contrat a été confiée à la Chaîne EL-Aurassi.

La première enveloppe dégagée par le trésor public s'est élevée à **438,9 Millions** de DA, dont **38 Millions** de DA consacrés aux études.

Un financement complémentaire a été alloué par le Conseil des Participations de l'Etat en sa séance du **18 septembre 2011** pour un montant de **124,7 millions** de DA, portant ainsi l'enveloppe globale à **563,6 Millions** de DA.

Pour rappel, le programme de modernisation de cette entité a fait l'objet de deux avis d'appel d'offres, déclarés tous deux infructueux.

Des consultations restreintes ont été lancées, les offres déclarées recevables ont été examinées par les commissions instituées par la réglementation régissant les marchés publics, les résultats des travaux ont conduit à la sélection d'une entreprise, dénommée ERBTPH CHAIBI pour un montant de **987,3 Millions** de DA, choix entériné par une résolution du conseil d'administration.

Le contrat portant sur les travaux de modernisation a été signé avec cette entreprise le **28 Avril 2013**, le lancement des travaux et l'installation du chantier ont démarré à compter du **1^{er} Juin 2013**.

Depuis cette date, l'état d'avancement des travaux est jugé à priori quelque peu insuffisant, dû pour partie aux moyens mis en place, notamment en terme de moyens humains, entraînant par voie

de conséquence des retards dans les travaux de démolition et de décapage, de plomberie, réseau assainissement etc.

Cette opération est financée entièrement sur une base contractuelle et à l'appui d'un avenant conclu le **29 Janvier 2012**, sur les fonds dégagés par le trésor public aux mêmes conditions que celles applicables pour l'unité Rym de Béni-Abbés.

L'avenant sus cité est venu augmenter le montant de l'enveloppe financière allouée par le trésor public et la porter à **1.308,3 Millions** de DA dont **700,0 Millions** de DA sont destinés au financement des hôtels Boustène de Ménéa et Mehri d'Ouargla avec un montant **104,9 Millions** de DA au titre des études et suivi des opérations de rénovation desdits hôtels. Le reliquat soit **503,3 Millions** de DA serviront à la réalisation de nouveaux projets.

1-7 HISTORIQUE DE L'UNITÉ MEHRI D'OUARGLA

Cet établissement situé en plein centre du chef lieu de wilaya, classé dans la catégorie des trois **(03) étoiles** a été réalisé sur une superficie de **25.091 M²**. Il dispose d'une capacité de **118 lits**, soit **60 chambres**, d'un restaurant d'une capacité de **100 couverts**, d'un bar, d'une piscine et d'un parking.

Cette unité hôtelière a bénéficié d'un premier programme de modernisation hors équipements, opération initiée par la wilaya d'Ouargla et financée en concours définitif sur des fonds spéciaux destinés aux wilayates du sud, pour un montant de **261,4 Millions** de DA.

Cette rénovation a concerné une partie de l'hôtel, soit **60 chambres**, une salle de restauration, une cuisine, des dortoirs du personnel et le hammam.

L'aile objet de cette rénovation a été transférée sur le plan juridique à l'EGH Chaîne EL-Aurassi sur la base d'un accord de transfert signé le **10 Mars 2013** entre la Direction du Tourisme de la Wilaya d'Ouargla et la Direction Générale de la Chaîne EGH EL-Aurassi.

Une enveloppe complémentaire de **744,6 Millions** de DA a été allouée par les pouvoirs publics à ce projet, au même titre que les autres entités hôtelières.

Elle sera destinée dans une première phase, à prendre en charge les désordres relevés sur l'aile rénovée et son rééquipement pour permettre son ouverture à la clientèle et d'engager dans une seconde phase les travaux de modernisations relatifs à la seconde tranche, soit **60 chambres**, ses dépendances et leur rééquipement.

A l'instar des autres entités, le financement de cette seconde tranche sera assuré aux mêmes conditions et bénéficiera des avantages octroyés par l'ANDI.

Le bureau d'études HACHICHI a également été retenu pour les études et le suivi des travaux. Un avis d'appel d'offres national a été lancé au titre du premier trimestre **2014** portant sur la reprise des désordres de l'aile rénovée et son rééquipement. Les offres reçues sont actuellement au stade de l'évaluation et de l'analyse.

Un second appel d'offres, dont le dossier est en cours de préparation portant sur la seconde tranche, il sera lancé dans les prochains jours.

Il est à souligner, que l'opération de modernisation des unités du sud, dans son ensemble est supervisée pour le compte de l'EGH Chaîne EL-Aurassi et sur proposition des membres du conseil d'administration par un administrateur délégué, dont la mission est contenue dans un contrat conclu le **10 Juin 2012**.

BILAN D'APPLICATION DES RÉOLUTIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE **LA CHAÎNE EL-AURASSI**

2

En date du **30 Juin 2013**, une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a été tenue au siège de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, convoquée par le conseil d'administration, à l'effet de délibérer sur les points suivants, inscrits à l'ordre du jour.

- 1 - Examen du rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice 2012
- 2 - Examen des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012
- 3 - Affectation du résultat de l'exercice 2012
- 4 - Rémunération des administrateurs
- 5 - Honoraires du commissaire aux comptes
- 6 - Fin de mandats d'administrateurs
- 7 - Divers

N° d'Ordre	Résolutions	Etat d'exécution au 31 Décembre 2013
1 ^{ère} Résolution	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPA EGH CHAINE EL AURASSI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après présentation par le Président Directeur Général de son rapport ; • Après présentation par le Commissaire aux comptes de son rapport ; • Après avoir entendu les explications complémentaires exposées verbalement ; <p>1 - Approuve, les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012 avec un Total net du bilan Actif/Passif de : 11 117 934 422,42 DA. Résultat bénéficiaire net de : 313 083 850,45 DA.</p> <p>2 - Donne quitus de leur mandat aux membres du Conseil d'Administration pour cet exercice.</p> <p>3 - Mande le conseil d'administration à l'effet de prendre en charge les remarques et les recommandations du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2013.</p>	APPLIQUÉE

<p>2^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPA EGH CHAINE EL AU-RASSI, Décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2012 d'un montant de 313 083 850,45 DA au compte «report à nouveau».</p>	<p>APPLIQUÉE</p>
<p>3^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, Sur proposition du Conseil d'Administration, Et - Considérant les dispositions de la loi de finances pour 2009 et notamment son article 151 alinéa 3 ; - Considérant les conclusions contenues dans le rapport du commissaire aux comptes concernant, notamment, la prise en charge sur le plan comptable de l'aile rénovée de l'unité « El Mehri » de Ouargla ; Mande le conseil d'administration à l'effet de souscrire auprès de la Direction des Grandes Entreprises une déclaration rectificative de la liasse fiscale de l'exercice 2012, traitant l'incidence comptable induite par la prise en charge de cette opération.</p>	<p>APPLIQUÉE</p>
<p>4^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, rappelle au conseil d'administration, les dispositions prises en faveur de l'entreprise par l'Etat. Ces mesures ont été décidées pour répondre aux attentes des dirigeants des EPE en contrepartie de leur engagement dans le redressement, pour certains et la performance, pour d'autres, des entreprises dont ils ont la charge. Les décisions de facilitation, d'encouragement et d'assouplissement prises par l'Etat dans un cadre réglementaire (lois de finances) ont été accompagnées d'un financement pour la modernisation et la mise à niveau de ces entreprises ; avec l'objectif de préserver ces entreprises et les emplois. Ceci ne peut se faire que par l'augmentation de leur part de marché face à a concurrence de plus en plus nombreuse et efficace. Sans être exhaustives, ci-après quelques avantages dont ont bénéficié les entreprises relevant de la SGP Gestour.</p>	<p>SUIVI ASSURÉ PAR L'ORGANE DE GESTION</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - La réduction des couts des concessions allant jusqu'au dinar symbolique ; - L'assainissement financier des entreprises ; - L'octroi de crédits à des taux bonifiés ; - La prise en charge par le trésor public des intérêts intercalaires ; -Le bénéfice des avantages, du régime général et parfois spécifique de l'ANDI ; - La dispense des EPE de l'application du code des marchés ; - Le financement de la modernisation avec un différé de 7 ans et un délai de remboursement de 15 ans <p>Le Conseil d'Administration est invité, par conséquent, à assumer pleinement ses attributions en s'engageant collectivement et individuellement, chacun selon ses compétences, dans la modernisation de l'entreprise dans sa globalité et dans tout ce que ce terme implique. Le Conseil d'Administration ne doit laisser place à aucune tergiversation.</p> <p>Les résultats attendus doivent être à la hauteur des sacrifices consentis par les pouvoirs publics. les choix des investissements, la sélection des bureaux d'études et des entreprises de réalisation, les objectifs, le marché ciblé, les délais, les soucis d'économie et d'efficacité, la transparence dans les passations de marchés et la performance doivent être un souci permanent du Conseil d'Administration qui est invité à veiller à la pertinence de ses décisions et au suivi de leur application.</p>	
<p>5^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI arrête le taux, au titre de la rémunération de la partie variable de l'exercice 2012 du Dirigeant Principal et des Cadres Dirigeants de la Société, à quatre vingt dix huit (98)% brut de la rémunération fixe annuelle, hors primes et indemnités.</p> <p>La rémunération variable libérée par le Conseil d'Administration, au titre de l'exercice considéré est déductible du montant global à percevoir.</p>	<p>APPLIQUÉE</p>

<p>6^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI alloue aux membres du Conseil d'Administration une somme fixée à quinze mille (15.000,00) DA brut, par administrateurs et par réunion du Conseil d'Administration au titre des jetons de présence.</p> <p>Les jetons de présence ne sont dus que pour les présences effectives aux réunions du conseil d'administration.</p> <p>Une provision annuelle correspondant au paiement des jetons de présences de six (06) réunions du conseil d'Administration sera portée aux charges d'exploitation de l'entreprise.</p> <p>Les frais exposés à l'occasion de toutes les réunions du Conseil d'Administration (transport, restauration, hébergement, etc.) sont supportés ou remboursés par l'entreprise.</p> <p>A titre exceptionnel, ce nombre peut être dépassé, à charge pour le Conseil d'Administration de donner les justificatifs nécessaires à l'assemblée générale.</p>	<p>APPLIQUÉE</p>
<p>7^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI ;</p> <p>1 - Mandé le Conseil d'Administration de régler la note d'honoraires présentée par le commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2012, après vérification de sa conformité avec le barème de rémunération des commissaires aux comptes et déduction des provisions déjà versées.</p> <p>2 - Fixe la provision sur les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice 2013 à un montant équivalent à 30% de la rémunération annuelle, au titre de l'exercice 2013, en hors taxes.</p> <p>La liquidation du montant total des honoraires interviendra sur la base des comptes définitifs de l'exercice 2013 après leur présentation à l'Assemblée Générale.</p>	<p>APPLIQUÉE</p>

<p>8^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI,</p> <p>1 - Entérine la décision de nomination de Monsieur OUARDI Abdenacer en qualité d'administrateur représentant la SGP Gestour, actionnaire détenteur de 80% des actions de la société et ce, pour un mandat de trois (03) années, à compter du 15 Octobre 2012.</p> <p>2 - Prend acte de l'expiration des mandats des administrateurs représentant la SGP Gestour, actionnaire détenteur de 80% des actions, ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur LAMRI Abdelkader, qui exerce également la fonction de Président Directeur Général. - Monsieur CHABANE Mustapha. <p>Et</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décide de reconduire, pour une durée de trois (03) années, le mandat d'administrateur de Monsieur LAMRI Abdelkader. - Décide de nommer en qualité d'administrateur, représentant la SGP Gestour, actionnaire détenteur de 80% des actions, Monsieur DJOUDI Kamel, pour un mandat de trois (03) années. 	<p>APPLIQUÉE</p>
<p>9^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, Donne tous pouvoirs au conseil d'administration à l'effet d'accomplir les formalités légales et réglementaires, notamment le dépôt dans un délai de trente (30) jours des comptes sociaux et du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire au Centre National du Registre de Commerce, chargé des publicités réglementaires obligatoires.</p>	<p>APPLIQUÉE</p>

BILAN D'APPLICATION DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

En exécution de la première résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire, le gestionnaire salarié principal a rendu destinataire le jour même de l'Assemblée Générale l'équipe dirigeante d'un exemplaire du rapport du commissaire aux comptes, portant sur sa mission légale de vérification et de certification des comptes de l'exercice **2012**, accompagné d'un exemplaire du rapport de gestion du conseil d'administration, et ce, à l'effet de prendre en charge sur l'exercice **2013**, et chacun en ce qui le concerne, les observations et les recommandations contenues dans le rapport du commissaire aux comptes.

L'ensemble des résolutions objets de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le **30 Juin 2013** ont été mises en œuvre au titre du premier semestre **2013** par le conseil d'administration.

Quant à la quatrième résolution consacrée au programme de modernisation des trois **(03) unités** du sud, rattachées à l'EGH Chaîne EL-Aurassi, cette opération fait régulièrement l'objet de communications à l'attention des membres du conseil sur l'état d'avancement des travaux de modernisation.

Il subsiste également une résolution d'une précédente Assemblée Générale Ordinaire portant sur l'Elaboration d'un business plan pour la période **2012-2021**, en cours d'exécution.

Les observations formulées par le commissaire aux comptes ont porté essentiellement sur les aspects ci après énumérés :

2-1 LE RECOUVREMENT DES CRÉANCES DÉBITEURS VILLE DE L'UNITÉ **EL-AURASSI**

A la date du **31 Décembre 2013**, le volume cumulé des créances sur clients à l'échelle de la Chaîne EL-Aurassi se chiffre à **452 Millions** de DA, dont **430,7 Millions** de DA se rapportent à l'unité hôtelière EL-Aurassi, soit **95,3%** du volume global.

Il s'agit de créances détenues principalement sur les institutions de l'état et ses démembrements, qui constituent au regard de leur volume, la préoccupation principale de l'entreprise.

A ce sujet, une multitude d'actions ont été menées, en exécution de résolutions d'Assemblées Générales, qui se sont traduites par un renforcement des effectifs de la structure recouvrement & facturation, la multiplication des visites en direction de la clientèle constituant le portefeuille de l'entreprise

et la relance systématique et semestrielle de l'ensemble de la clientèle.

Ces actions ont produit des effets positifs à la fois encourageants et méritoires, entraînant une baisse du volume global des créances de **14%**, en comparaison avec les données de l'exercice **2012**, et ce, malgré la forte évolution du chiffre d'affaires de l'exercice considéré.

2-2 PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'UNITÉ **EL-AURASSI**

Le programme de rénovation et de mise à niveau aux standards internationaux de l'unité hôtelière EL-Aurassi, lancé en **Novembre 2009**, s'est achevé le **04 Mars 2012**, avec les premières réceptions provisoires intervenues en **Février 2012**.

D'autres réceptions provisoires se sont poursuivies, elles sont au nombre de sept (**07**) et ce, jusqu'au **30 Juin 2012**, l'ensemble sanctionné par un certificat de réception provisoire général dressé le **22 Octobre 2012** et signé entre l'Entrepreneur Général, Groupement KEF, le Maître de l'ouvrage et le bureau d'études IMM (Belgique) en charge des études, du suivi et du contrôle des travaux.

A l'issue de ces réceptions provisoires et tout

au long de l'exploitation de l'établissement, des réserves sont émises et levées au fur et à mesure par l'Entrepreneur Général en l'occurrence le Groupement KEF. La prononciation de la réception définitive prévue initialement pour le **31 Décembre 2013** a été reportée au **30 Septembre 2014** pour permettre la levée de l'ensemble des réserves en suspens.

Les autres sous traitants, dont les réceptions provisoires sont intervenues en **2012**, sont tenus aussi à la même obligation, sachant également que sur le plan contractuel, la prononciation de la réception définitive pour un des sous traitants prévue initialement en **Mars 2014** a été reportée au **31 Octobre 2014**.

Il convient de rappeler, que le cout global du programme de rénovation de l'unité hôtelière EL-Aurassi, incluant les contrats et avenants conclus avec les entreprises intervenantes dans le cadre du projet y compris le bureau d'études se chiffre à **76,1 Millions** d'euros.

Cette opération a été financée en contre valeur dinar à hauteur de **6.027,5 Millions** de DA, par le Crédit Populaire d'Algérie à l'appui de trois **(03) conventions** de crédits signées entre les deux parties.

Une première échéance d'un montant de **241,8 Millions** de DA exigible le **18 Juin 2013** a fait l'objet d'une demande de report d'échéance introduite

par L'EGH Chaine EL-Aurassi auprès du Crédit populaire. Cette demande a reçu un avis favorable, suivie par un différé de l'échéancier dans son ensemble sur une période de **18 mois**.

2-3 LES IMMOBILISATIONS EN COURS RELATIVES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ENTITÉ **EL-AURASSI**

Les immobilisations en cours d'un montant de **7.430,6 Millions** de DA à fin **2012** ont fait l'objet de remarques et d'observations émises par le commissaire aux comptes pour défaut d'assainissement et de dé globalisation, dans le cadre de sa mission légale de vérification et de certification des comptes, aussi bien au titre de l'exercice **2012** que pour le premier semestre **2013**.

Il convient de rappeler, que ce compte recouvre principalement les travaux réalisées par l'Entrepreneur Général, en l'occurrence le Groupement KEF, reprenant l'avenant principal ainsi que l'ensemble des autres avenants qui se sont succédés à l'exception des avenants **N°8** et **9** dont la réception provisoire interviendra en **2014** ainsi que l'avenant **N°2** qui est en étroite liaison avec l'avenant **N°9** portant sur l'aspect lié à la protection incendie.

Il faut savoir, et tel que souligné dans le précédent rapport de gestion du conseil d'administration, que l'opération d'assainissement et de déglobalisation des immobilisations en cours n'est pas toujours aisée de par la complexité de sa ventilation à travers les différents postes d'immobilisations, notamment pour ce qui est de l'avenant **N°1** qui recouvre une part importante des travaux et équipements objets de la rénovation.

A ce sujet, une démarche a été exposée aux membres du conseil d'administration, qui a d'ailleurs recueilli l'adhésion du commissaire aux comptes de l'entreprise, présent à la séance tenue le **28 Avril 2014**.

Cette démarche a également été soumise à l'appréciation du cabinet d'expertise comptable ZERROUKI Djamel qui a obtenu sa validation par courrier du **29 Avril 2014**.

Elle consiste, du moins en ce qui concerne l'avenant **N°1**, et d'une manière assez partielle l'avenant **N°4**, à reclasser les valeurs issues du traitement comptable inscrit initialement en immobilisations en cours vers des comptes d'immobilisations ouverts à titre temporaire, et ce, dans le souci de dégager les annuités d'amortissements correspondantes aux exercices **2012** et **2013** et de réduire par voie de conséquence son impact sur les fonds propres.

En ce qui concerne une part importante de l'avenant **N°4** ainsi que les avenants **N°5** et **6**, qui ne souffrent d'aucunes difficultés particulières, à quelques exceptions infimes, leur traitement a été entrepris conformément aux dispositions légales et réglementaires régissant le Système Comptable Financier.

Compte tenu de ce retraitement le montant de l'annuité d'amortissement décomptée à titre de complément sur l'exercice **2013** est de **425,8 Millions** de DA. La partie relative à l'exercice **2012** est portée en impact sur les fonds propres, sous le compte omission sur les comptes de charge est de **208,5 Millions** de DA.

La partie du compte immobilisations en cours dont le retraitement et la déglobalisation est différée sur l'exercice **2014** représente seulement **2%** du volume du compte immobilisations en cours, soit **126,3 Millions** de DA.

Pour le retraitement définitif de l'avenant **N°1** et une partie de l'avenant **N°4**, l'entreprise se propose de confier cette mission par voie de consultation restreinte à des cabinets d'expertise comptable.

2-4 LE PROGRAMME DE MODERNISATION DES UNITÉS DU SUD

Le programme de rénovation et de modernisation des établissements du secteur hôtelier et touristique relevant de la SGP Gestour, décidé par les pouvoirs publics, par voie de résolutions prises en **Mars** et **Septembre 2011**, programme financé entièrement par le trésor public et le Crédit Populaire d'Algérie à hauteur d'une enveloppe de **58 Milliards** de DA, au taux bonifié de **3,5%** avec un différé de sept **(07) années**.

Les unités du sud rattachées à l'EGH Chaîne EL-Aurassi par résolution du Conseil de Participations de l'Etat depuis le **1^{er} Janvier 2010** ont bénéficié de ce programme de modernisation.

Il s'agit des unités El-Boustène de Ménée, Rym de béni-Abbès et le Mehri d'Ouargla pour une

enveloppe globale de **1.938,2 Millions** de DA, répartie comme suit :

- Unité El-Boustène de Ménée **563,6 Millions** de DA
- Unité Mehri d'Ouargla **744,6 Millions** de DA
- Unité rym de béni-abbès **630.0 Millions** de DA

L'unité El-Boustène de Ménée, le projet de modernisation a été confié dans le strict respect des dispositions régissant les marchés publics et sur une base contractuelle à une entreprise de réalisation, en l'occurrence l'ERBTPH Chaïbi en date du **28 Avril 2013**, la durée des travaux est de vingt **(20) mois**.

La fermeture de l'établissement et le lancement des travaux ont intervenu depuis le **1^{er} Juin 2013**. Les travaux objets du contrat sont en cours, ils ont connu quelques retards dans la réalisation provenant essentiellement de la faiblesse des moyens mis en œuvre, notamment en matière d'effectif, que l'entrepreneur a renforcé à la demande expresse du Maître de l'ouvrage.

Les unités Rym de Béni-Abbès et Mehri d'Ouargla, le bureau d'études en charge des études et du suivi des travaux avait été retenu ; il s'agit du BET Hachichi Lyès dont le contrat a été signé le **10 Juin 2013**.

La partie fixe du contrat consacrée au volet «Relevé et Genèse historique et état de conservation et diagnostic» a été livrée au Maître de l'ouvrage. Le cahier de charge portant sur la rénovation de la seconde tranche de l'unité Mehri ainsi que celui de l'unité Rym sont en phase d'achèvement. Un avis appel d'offres pour la réalisation des travaux sera lancé dans les prochains jours.

2-5 L'AUDIT INTERNE

La structure d'Audit interne mise en place dès l'ouverture du capital de la société et son introduction en bourse qui remonte au **14 Février 2000**.

Cette structure avait été renforcée en **2010**, par deux cadres, conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et aux recommandations du commissaire aux comptes.

Totalement dépourvue d'un personnel à fin **2012**, malgré les insertions de recrutement parues dans la presse, elle a connu au titre de cet exercice, le recrutement d'un seul auditeur en poste à ce jour, qu'il conviendra évidemment de renforcer, avec toutes les difficultés pour l'entreprise d'opérer à des recrutements, en relation avec le faible niveau de rémunération proposé.

2-6 EVALUATION DU PROCESSUS D'APPLICATION DU SYSTÈME COMPTABLE FINANCIER

Dans le cadre des dispositions de la loi **N°07-11 du 25 Novembre 2007**, portant système comptable financier et de l'ensemble des textes réglementaires pris en la matière, notamment l'arrêté du **26 Juillet 2008**, fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement

des comptes, l'instruction **N°2 du 29 Octobre 2009**, portant première application du système comptable financier et enfin, les différentes notes méthodologiques émanant du conseil national de la comptabilité, dont la note méthodologique **N°1** qui a eu pour objectif d'élucider les textes légaux et réglementaires, en vue de la réalisation de l'opération de passage vers le nouveau référentiel,

à travers une série d'étapes d'écrites dans la note sus visée.

En application des textes réglementaires, l'entreprise s'est attachée, pour les besoins du passage, les services d'un cabinet d'expertise comptable à l'effet de l'accompagner, en y incorporant les trois unités du sud rattachées à l'entreprise depuis le **1^{er} Janvier 2010**, par résolutions du conseil des Participations de l'Etat du **04 Octobre 2009**.

L'entreprise avait mis en œuvre un certain nombre de concepts et règles édictées par le nouveau référentiel. Les autres concepts ont été mis en œuvre progressivement.

En **2013**, l'entreprise a uniformisé à l'échelle de la chaîne EL-Aurassi, le logiciel applicable sur le plan

comptable, elle dispose à partir de cet exercice d'une application pilotée de SAGE France, qui permet entre autres, une édition automatisée des états financiers prévus par le système financier comptable.

Il s'agit d'un logiciel disposant d'un engagement de son éditeur, en l'occurrence SAGE France et ce, dans le strict respect des dispositions réglementaires contenues dans le décret exécutif **N°09-110** du **07 Avril 2009**, fixant les conditions et les modalités de tenue de la comptabilité au moyen de systèmes informatiques.

Sont en cours de mise en œuvre, les durées d'utilités, la méthode de l'approche par composants, suivis d'une réadaptation à ce nouveau référentiel, de l'organisation et des procédures de gestion en place.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composante actuelle du conseil d'administration, telle qu'elle résulte des résolutions des différentes Assemblées Générales tenues en session ordinaire et Extraordinaire, s'établit comme suit :

PRÉSIDENT :

Monsieur **LAMRI** Abdelkader

ADMINISTRATEURS

Messieurs :

- **MERZOUK** Mustapha
- **OUARDI** Abdenacer
- **DJAFRI** Abdelkrim
- **OURAK** Mohamed
- **DJOUZI** Kamel
- **BENADDA** Abdelkrim
- **MEGRAD** Mohamed
- **BENAISSA** Hamoud
- **HACIANE** Mohamed
- **ABI** Amar

COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Monsieur **EL DJOUZI** Aomar

3-1 LISTE NOMINATIVE DES CADRES DIRIGEANTS DE LA **SPA CHAÎNE EL-AURASSI**

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

- LAMRI Abdelkader

DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

- KERBOUB Houcine

DIRECTEUR DE L'HÉBERGEMENT

- BENHALLA Mahfoud

DIRECTEUR COMMERCIAL

- SAHRAOUI Abdelghani

DIRECTEUR DE LA RESTAURATION

- HAFSI Hamid

DIRECTEUR DES APPROVISIONNEMENTS

- MESSAILI Hachemi

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES MOYENS

- DJEMMAA Ali

DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS ET DE LA MAINTENANCE

- BOUTEBBA Abdelkader

Le conseil d'administration de l'entreprise a tenu au titre de l'exercice **2013** six **(06) séances** au cours desquelles, il a eu à traiter un certain nombre de dossiers et à formuler des recommandations en matière de gestion.

Ces dossiers ont porté sur les points ci-après :

1/ Examen de la situation sur le plan juridique portant sur la sélection du bureau d'études en charge des études et du suivi des opérations de modernisation des unités Rym de béni-Abbés et Mehri d'Ouargla.

2/ Examen du dossier du Groupement BET Hachichi&SD Concept, en charge des études et du suivi des opérations de modernisation de l'unité hôtelière EL-Boustène de Ménéa.

3/ Examen du projet de rapport du conseil d'administration et des états financiers au titre de l'exercice clos au **31/12/2012**.

4/ Examen du bilan social de l'exercice **2012**.

5/ Examen du projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH Chaine EL-Aurassi.

6/ Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH Chaine EL-Aurassi, appelée à statuer sur le rapport du conseil d'administration et les états financiers au titre de l'exercice **2012**.

7/ Réexamen sur le plan comptable de la prise en charge de l'aile rénovée de l'unité hôtelière Mehri d'Ouargla, financée en concours définitif par la wilaya d'Ouargla.

8/ Examen du rapport de gestion du conseil d'Administration du premier semestre **2013**.

9/ Examen des états financiers arrêtés au **30/06/2013**.

10/ Examen du projet de budget pour **2014**.

11/ Examen de l'incidence financière résultant de l'application du nouveau système de rémunération applicable au personnel régis par la convention collective de l'entreprise.

3-2 FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2013

L'activité de l'exercice **2013** et son évolution sont parfaitement relatées à travers les indicateurs de gestion ci-après :

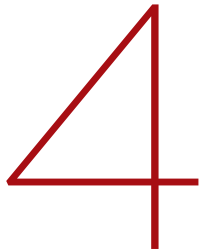
- Le chiffre d'affaires global : **+46,3%**
- Le chiffre d'affaires chambres : **+54,3%**
- Le chiffre d'affaires restaurants : **+37,1 %**
- Cotation du cours du titre El Aurassi : **390,00 DA**
- Le résultat net de l'exercice : **+14,0%**

L'exercice **2013** a été marqué par :

- La fermeture de l'unité hôtelière EL-Boustène de Ménée et le lancement des travaux pour sa modernisation le **1^{er} Juin 2013**.
- Le lancement des études relatives à la modernisation des unités hôtelières Rym de Béni-Abbès et Mehri d' Ouargla intervenues le **10 Juin 2013**.
- La réception de l'aile rénovée de l'hôtel Mehri, travaux réalisés en concours définitif par la wilaya d'Ouargla pour un montant de **261,4 Millions** de DA.

A l'issue des séances tenues par le conseil d'administration au titre de l'exercice **2013**, l'ensemble des résolutions votées et des remarques formulées ont été prises en charge par l'entreprise.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE **CHAÎNE EL-AURASSI**



4-1 EXAMEN DES COMPTES DU BILAN ARRÊTÉS AU **31 DÉCEMBRE 2013**

Au **31 Décembre 2013**, le bilan cumulé totalise en actifs et passifs courants et non courants, un montant net de **11.928.741.134,76 DA** contre **11.117.934.422,42 DA** à fin **2012**.

L'accroissement est de l'ordre de **7,3 %**.

4-1-1 L'ACTIF

Il convient de noter, que le Système Comptable Financier consacré par la loi **N°07-11** du **25 Novembre 2007** et les textes subséquents pris en la matière ont introduit de nouveaux concepts, s'inspirant des normes internationales IAS/IFRS.

Ainsi, les actifs sont constitués de ressources contrôlées par l'entité du fait d'événements passés, destinés à procurer à l'entité des avantages économiques futurs.

En effet, le contrôle d'un actif correspond au pouvoir d'obtenir les avantages économiques futurs procurés par cet actif.

Il est dans ce cadre distingué deux types d'actifs :

Les actifs non courants, sont ceux destinés à servir de façon durable l'activité de l'entité.

Sont classés dans cette catégorie, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immobilisations en cours, les immobilisations financières et l'écart d'acquisition ou Good Will.

Les actifs courants sont ceux, qui en raison de leur destination ou de leur nature n'ont pas cette vocation de durabilité.

Sont classés dans cette catégorie, les stocks et les encours, les créances, les emplois assimilés et les disponibilités et assimilés.

Avec la mise en place du Système Comptable Financier, l'entreprise avait retenu et maintenu toujours pour cet exercice, dans l'esprit évidemment des dispositions légales, la valeur historique pour la valorisation de l'ensemble de ses immobilisations.

Comme elle retient aussi le système linéaire pour la détermination des annuités d'amortissements.

Le recours à la méthode de l'approche par composants pour les immobilisations, utilisées initialement par l'entreprise, d'une manière partielle pour la seule rubrique bâtiments, et cela avant même la mise en place du nouveau Système Comptable Financier.

Cette approche par composants ne sera applicable pour d'autres catégories d'immobilisations qu'à partir de l'exercice clos au **31/12/2014**, en fonction d'un parfait assainissement des immobilisations dans leur ensemble.

Les durées d'utilité seront aussi traitées et fixées pendant cette période.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'en exécution des dispositions contenues dans la loi de finances complémentaire pour **2009**, l'entreprise avait par résolution du conseil d'administration retenu le principe d'inscrire en charge d'exploitation, tout en assurant un suivi sur le plan physique, les immobilisations dont les prix unitaires sont inférieurs ou égaux à **30.000,00 DA**.

4-1-1-1 LES ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des immobilisations cumulées inscrite au bilan arrêtée au **31 Décembre 2013**, s'élève à **13.478.162.585,79 DA**.

Il s'agit de biens durables destinés au renouvellement et à l'accroissement de la capacité de production. Ce montant se décompose comme suit :

• Immobilisations Incorporelles	54.878.045,42 DA
• Terrains :	543.853.597,50 DA
• Bâtiments et constructions :	7.003.927.597,19 DA
• Autres immobilisations corporelles :	4.701.878.988,73 DA
• Immobilisations en cours :	930.800.427,24 DA
• Immobilisations financières :	187.483.072,34 DA
- Autres participations et créances rattachées	22.625.000,00 DA
- Autres titres immobilisés	164.853.077,34 DA
- Prêts et autres actifs non courants	4.995,00 DA
• Impôt différé actif :	55.340.857,37 DA

Par rapport à **2012**, la variation est de plus **509.302.349,10 DA**, marquée principalement par les travaux réalisés à l'appui des situations mensuelles payées, notamment celles portant sur les avenants **N°8** et **9** présentées par le Groupement KEF dans le cadre du projet de rénovation de l'hôtel EL-Aurassi, opérations transcrites sur le plan comptable et selon le Système comptable Financier dans le compte immobilisations en cours, auxquelles s'ajoutent les acquisitions réalisées durant l'exercice considéré pour un montant de **37.831.022,79 DA**.

Les acquisitions d'équipements se résument pour l'essentiel à :

DESIGNATION	MONTANTS	TAUX
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Logiciel relatif à la gestion du réseau wifi.	313.600,00	0,8
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Turbines pour CTA, ventilo-convecteurs, fourniture et installation réseau Wifi, rayonnages, chariots à desserts, chariots petits déjeuners, chariots réfrigérés à poissons, presses agrumes, climatiseurs etc.	6.231.387,20	16,5
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES Mixeurs, compresseurs, compteuses à billets, photocopieurs, caisses Micros, imprimantes, armoires de brassage etc.	21.061.660,87	55,7
EQUIPEMENTS NEUFS EN STOCK Rayonnages, chariots à desserts, centrifugeuse, mixeur portatif.	10.224.374,72	27,0
TOTAL	37.831.022,79	100%

4-1-1-2 LES STOCKS

Les stocks sont valorisés au cout unitaire moyen pondéré, mode de valorisation applicable à l'ère du Plan Comptable National. Ce mode a été reconduit par l'entreprise avec la mise en place du Système Comptable Financier.

La valeur brute des stocks inscrite au bilan, s'élève à **509.105.622,65 DA**

Ce stock est ventilé comme suit :

- MARCHANDISES	7.631.130,43 DA
• Boissons alcoolisées	= 6.903.719,75 DA
• Boissons non alcoolisées	= 727.410,68 DA
- MATIÈRES ET FOURNITURES	501.412.697,49 DA
• Denrées périssables	= 6.159.696,01 DA
• Denrées stockables	= 5.573.082,22 DA
• Droguerie	= 2.139.577,42 DA
• Produits d'accueil	= 6.993.668,60 DA
• Pièces de rechange automobile	= 831.179,97 DA
• Matériel électrique	= 13.617.193,05 DA
• Matériel de plomberie	= 4.625.020,19 DA
• Pièces de rechange électroniques	= 1.789.743,14 DA
• Pièces de rechange chauffage/climatisation	= 26.335.652,86 DA
• Froid/électroménager/buanderie	= 53.274.291,98 DA
• Aspirateurs	= 1.241.979,24 DA

• Ascenseurs	=	3.297.551,05 DA
• Fournitures de bureau et imprimés	=	2.031.951,56 DA
• Autres matériels d'exploitation	=	45.301.330,27 DA
• Verrerie, vaisselle	=	97.137.367,63 DA
• Linge éponge et restaurant	=	173.882.384,48 DA
• Habillement	=	14.180.338,27 DA
• Autres matières et fournitures	=	11.329.970,17 DA

STOCKS À L'EXTÉRIEUR

61.794,74 DA

La valeur des stocks est globalement en hausse par rapport à l'exercice **2012**, elle est de plus **8,7%**, correspondant à un montant de **40.889.172,99 DA** en relation directe avec la reprise de l'activité conséquemment au vaste programme de rénovation et de remise à niveau de l'établissement aux standards internationaux.

L'entreprise entend entreprendre au titre de l'année **2014**, les assainissements de certaines catégories de stocks qui continuent à faire apparaître des écarts entre la situation sur le plan physique et le comptable. Il s'agit des stocks de linge éponge et restaurants en circulation et de l'argenterie, verrerie, vaisselle en exploitation.

Les écarts constatés à fin **2013** se chiffrent globalement à **21,3 Millions** de DA.

Des dispositions seront prises par la Direction Générale à l'effet d'assainir totalement cette situation et de donner toutes les explications nécessaires sur ces écarts.

4-1-1-3 LES CRÉANCES & EMPLOIS ASSIMILÉS

La masse brute cumulée des créances et emplois assimilés inscrite au bilan s'élève à **1.980.092.593, 42 DA**, avec une augmentation de l'ordre de **116,1%**.

Ces créances s'établissent comme suit :

• Créances & emplois assimilés dont :	1.084.792.719,72 DA
- Clients et Comptes rattachés :	452.021.446,14 DA
- Autres Débiteurs :	447.647.091,95 DA
- Impôts et assimilés :	185.124.181,63 DA
• Disponibilités et assimilés :	895.299.873,70 DA
-Trésorerie	895.299.873,70 DA

La fluctuation des créances et emplois assimilés a touché essentiellement les comptes ci-après :

DESIGNATION	MONTANTS BRUTS	ECARTS EN %
CLIENTS	-73.854.296,33	-14,0
AUTRES DÉBITEURS	+400.496.411,70	+849,4
IMPÔTS & ASSIMILÉS	+48.384.407,80	+35,4
AUTRES ACTIFS COURANTS	-707.500,00	-100,0
TRÉSORERIE	+689.393.182,27	+334,8
TOTAL	+1.063.712.205,44	+116,1

Les fluctuations les plus significatives portent sur quatre **(04) comptes** principaux, à savoir :

UN - CLIENTS ET ASSIMILÉS :

Le portefeuille clients et principalement celui de l'unité hôtelière EL-Aurassi requiert une attention toute particulière, sachant qu'il représente une part importante du volume des créances à l'échelle de la chaîne.

Le portefeuille client accuse globalement à fin **Décembre 2013** une baisse de **14,0%**, qui s'explique par les différentes mesures prises par l'entreprise mais également par les grands efforts réalisés en la matière par l'équipe en place en charge du recouvrement et de la facturation.

Cette situation est d'autant plus encourageante, eu regard du fort volume du chiffre d'affaires réalisé durant la période considérée, en comparaison avec les données chiffrées à fin **2012** soit plus **46,3%**.

DEUX - AUTRES DÉBITEURS :

Ce poste recouvre principalement le solde du compte courant associés, reprenant l'ensemble des versements effectués sur le plan conventionnel en faveur du CPA en sa qualité de chef de file et ce, depuis **Février 2000**, date d'introduction de l'entreprise à la bourse d'Alger et de la cotation du titre EL-Aurassi.

Il s'agit des dividendes restant à payer par le Crédit Populaire d'Algérie et les banques de la place au profit des actionnaires petits porteurs entre **1999** et **2010**.

TROIS - IMPÔTS ET ASSIMILÉS :

Il représente principalement les acomptes provisionnels en matière d'impôts sur les bénéfices des sociétés, payables à des périodicités arrêtées par la loi, par voie de déclaration mensuelle selon modèle dit **G50**.

Il abrite également un précompte en matière d'impôts sur les bénéfices des sociétés d'un montant de **94,8 Millions** de DA, pour lequel les services de la Direction des Grandes Entreprises ont été saisis par une multitude de courriers, sollicitant le remboursement dudit montant.

QUATRE - TRÉSORERIE :

La trésorerie a connu à fin **2013**, un véritable sursaut de son niveau, comparativement à la situation qui a prévalu à fin **2012**, il est de plus **334,8%**, pour atteindre un volume de **895,3 Millions** de DA.

Il s'explique essentiellement par les efforts enregistrés en matière de recouvrement de créances, mais également par rapport au volume des ventes réalisées aux comptants pendant la période considérée.

La présente situation de la trésorerie, comparée au tableau des flux de trésorerie et notamment au solde de la fin de la période, fait ressortir une différence de **80.000,85 DA**, dont **80.000,00 DA** sont dus principalement à une retenue sur la paye de divers agents relevant de l'unité EL-Aurassi et représentant la régularisation du fonds de caisse attribué à huit **(08) agents** de la structure restauration ainsi qu'une différence de **85 centimes** constatée sur l'unité Rym de Béni-Abbés.

4-1-2 LE PASSIF

Le Système Comptable Financier a aussi introduit de nouveaux concepts pour le passif du bilan. Ce passif est désormais constitué des obligations actuelles de l'entité

résultant d'événements passés et dont l'extinction se traduira pour l'entité par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Le passif est dit courant, lorsqu'il est attendu qu'il soit réglé dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou il doit être payé dans les douze **(12)**

mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Tous les autres passifs sont classés en tant que passifs non courants.

Il existe évidemment une exception à cette règle, qui vise les passifs à long terme portant sur les intérêts classés en passifs non courants même si leur règlement doit intervenir dans les douze **(12)** **mois** suivant la date de clôture de l'exercice.

4-1-2-1 CAPITAUX PROPRES

D'un montant de **3.779.775.714,60 DA** à fin **2012**, ils se chiffrent au **31 Décembre 2013** à **3.708.613.871,54 DA**, soit une variation négative de **1,9%**.

Cette variation résulte notamment de la mise en exécution des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH Chaîne EL-Aurassi tenue le **30 Juin 2013**, mais aussi des retraitements opérés au titre de l'exercice avec un impact sur les capitaux propres.

Ces capitaux propres s'établissent comme suit :

• CAPITAL ÉMIS :	1.500.000.000,00 DA
• PRIMES ET RÉSERVES :	2.354.979.857,46 DA
• RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE :	356.855.178,32 DA
• AUTRES CAPITAUX PROPRES, IMPACT PASSAGE PCN AU SCF :	54.487.180,49 DA
• AUTRES CAPITAUX PROPRES, IMPACT DU AU SCF :	-185.321.092,13 DA
• AUTRES CAPITAUX PROPRES, REPORT À NOUVEAU :	-372.387.252,60 DA

Soit, un total de **3.708.613.871,54 DA**

Le compte autres capitaux propres a été subdivisé en trois **(03) comptes** pour les besoins d'une meilleure appréciation de l'impact, selon qu'il soit lié au passage du PCN vers le SCF, aux retraitements opérés au titre de l'exercice ou encore au reliquat des pertes non épongées par les résultats bénéficiaires.

4-1-2-2 LES PASSIFS NON COURANTS

D'un montant de **6.777.890.853,55 DA**. Il s'agit d'un endettement envers des tiers constitué de :

• EMPRUNT CPA «PATRIMOINE»	498.033.879,93 DA
• EMPRUNT CPA «RÉNOVATION»	5.514.453.122,51 DA
• AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	209.597.817,98 DA
• DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS	18.340.357,10 DA
• AUTRES SUBVENTIONS	252.368.317,42 DA
• IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	21.905.526,55 DA
• PROVISIONS & PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	263.191.832,06 DA

Les passifs non courants sont constitués principalement de trois **(03) emprunts** principaux, dont deux contractés auprès du Crédit Populaire d'Algérie, le premier pour solde de l'endettement existant à l'époque vis-à-vis des services des domaines, en régularisation du patrimoine immobilier, le second constitué de plusieurs conventions de crédits porte sur le financement de l'opération de rénovation de l'hôtel El-Aurassi. Il reprend les différentes mobilisations de crédits effectuées à la demande de l'EGH Chaîne El-Aurassi.

Le troisième emprunt contracté auprès du trésor public pour un montant initial de **438.910.111,00 DA**, libérable par tranche sur présentation de pièces justificatives.

Cette enveloppe initiale a été augmentée par voie d'avenant pour être portée à **1.308,3 Millions** de DA. Cet emprunt sera rémunéré au taux bonifié de **3,5%** l'an au lieu d'un taux bonifié de **1%** prévu initialement.

4-1-2-3 LES PASSIFS COURANTS

D'un montant de **1.442.236.409,67 DA**, il se décompose et s'analyse comme suit :

• FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	102.076.113,35 DA
• IMPÔTS	48.438.268,71 DA
• AUTRES DETTES	1.275.491.508,11 DA
• TRÉSORERIE PASSIF	16.230.519,50 DA
TOTAL	1.442.236.409,67 DA

UN - FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHÉS :

D'un montant de **102 Millions** de DA, ce poste abrite principalement l'endettement à court terme de l'unité hôtelière EL-Aurassi, vis-à-vis de divers fournisseurs étrangers, en relation avec les opérations engagées au titre de la rénovation de l'entité EL-Aurassi.

DEUX - IMPÔTS :

D'un montant de **48,4 Millions** de DA, il s'agit des impôts et taxes sur le chiffre d'affaires, tels que la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe de séjours perçus pour le compte de l'Etat ainsi que les autres types de taxes (taxe foncière, timbres de quittances etc.).

TROIS - AUTRES DETTES :

Cette rubrique recouvre le solde du compte courant associés vis-à-vis de l'actionnaire principal, en l'occurrence la SGP Gestour, dont le montant s'élève à **626,4 Millions** de DA. Le solde porte sur les dividendes revenant aux actionnaires, petits porteurs.

QUATRE - TRÉSORERIE PASSIF :

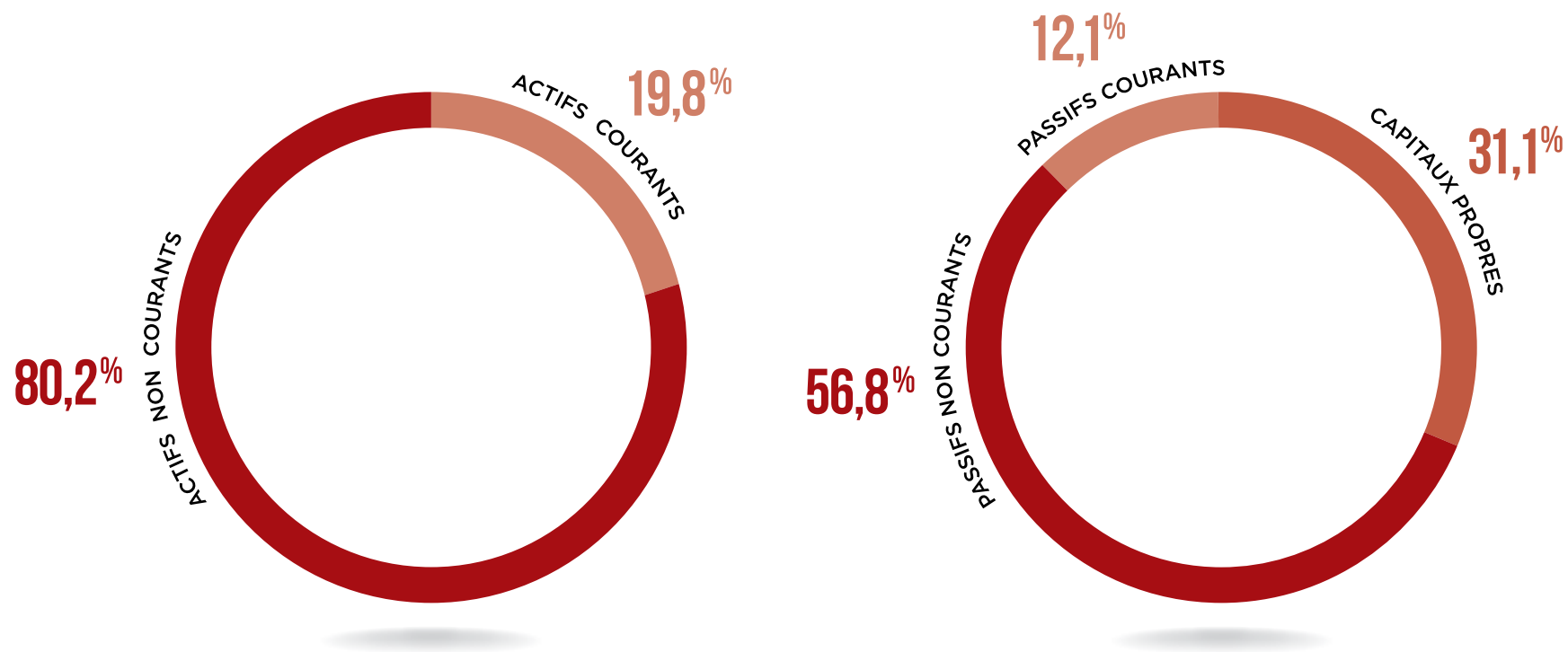
Le solde de la trésorerie figurant au passif est représenté par des commissions dues sur les dividendes payés aux actionnaires petits porteurs par les banques publiques de la place à l'appui d'une convention.

4-2 PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE NORMALISÉE DU BILAN

ACTIFS NON COURANTS		9.570.418,9	CAPITAUX PROPRES		3.708.613,9
Immobilisations incorporelles	3.707,2		Capital social		1.500.000,0
Immobilisations corporelles	8.559.081,9		Primes et réserves		2.354.979,9
Immobilisations en cours	930.800,4		Autres capitaux propres		-130.833,8
Immobilisations financières	21.488,5		Report à nouveau		-372.387,3
Impôts différés actif	55.340,9		Résultat de l'exercice		356.855,1
ACTIFS COURANTS		2.358.322,2	PASSIFS NON COURANTS		
Stocks	462.999,2		6.777.890,9		
Créances	1.006.627,9		Dont Emprunts & dettes financières		6.777.890,9
Disponibilités	888.695,1		PASSIFS COURANTS		
			1.442.236,4		
			Fournisseurs comptes rattachés		102.076,1
			Impôts		48.438,3
			Autres dettes		1.275.491,5
			Trésorerie Passif		16.230,5
TOTAUX		11.928.741,1	TOTAUX		11.928.741,1

NB : Il s'agit de valeurs nettes comptables, déduction faite des amortissements, des provisions et des pertes de valeurs.

La structure du bilan exprimée en valeur relative, se présente comme suit :



4-3 LES RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE

Ces ratios sont au nombre de quatre **(04)** et permettent de mesurer :

- L'équilibre structurel actif et passif
- L'indépendance financière
- La structure de l'actif
- La solvabilité

4-3-1 RATIO DE FINANCEMENT PERMANENT

$$R1 = \frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{ACTIF IMMOBILISÉ}}$$

DÉSIGNATION	2011	2012	2013
R1	1,04	1,01	1,1

Ce ratio doit être supérieur à **1**. Dans notre cas, Il traduit la présence d'un fonds de roulement positif.

4-3-2 RATIO D'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

$$R2/1 = \frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$$

DÉSIGNATION	2011	2012	2013
R2/1	0,35	0,36	0,35

Ce ratio exprime le degré d'indépendance de l'entreprise vis à vis de ses créanciers permanents. Il doit être supérieur à **0,50**.

En **2013**, la faiblesse du ratio traduit parfaitement le degré d'indépendance, en raison du volume d'endettement contracté auprès de la banque, à l'effet de financer le programme de rénovation de l'hôtel EL-Aurassi.

$$R2/2 = \frac{\text{ACTIF CIRCULANT}}{\text{DETTES À COURT TERME}}$$

DÉSIGNATION	2011	2012	2013
R2/2	1,23	1,14	1,63

4-3-3 RATIO DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF

$$R3 = \frac{\text{ACTIF CIRCULANT}}{\text{ACTIF TOTAL}}$$

DÉSIGNATION	2011	2012	2013
R3	0,18	0,11	0,19

Ce ratio mesure l'importance relative de l'actif circulant par rapport au total de l'actif. Une amélioration du ratio est constatée en **2013**, en comparaison avec les données de l'exercice précédent.

4-3-4 RATIO DE SOLVABILITÉ GÉNÉRALE

$$R4 = \frac{\text{ACTIF TOTAL}}{\text{CAPITAUX ÉTRANGER}}$$

DÉSIGNATION	2011	2012	2013
R4	1,42	1,47	1,45

Ce ratio mesure le degré de sécurité dont jouissent les créanciers à long et à court terme. Il doit être supérieur à **1**.

4-3-5 LE FONDS DE ROULEMENT

Il est défini comme étant la masse des ressources permanentes qui contribue au financement des actifs. Il est obtenu par la différence entre les capitaux permanents et les actifs immobilisés, ce qui donne les résultats suivants :

En KDA

DÉSIGNATION	2011	2012	2013
Fonds de Roulement	368.927	146.476	916.086
Nombre de Mois de Chiffre d'Affaires	Néant	35 jours	152 jours

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE **EN 2013**

5

5-1 LES PRODUITS

En DA

RUBRIQUES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS DE CLOTURE		PROJECTIONS
	2011	2012	2013	2013	%	2014
Chambres	12.319.719	670.335.480	1.034.414.352	1.026.062.504	+0,8	1.328.665.495
Denrées	13.723.945	561.358.777	790.088.262	746.332.113	+5,6	784.577.268
Boissons	64.247.310	164.954.480	205.778.683	226.634.576	-10,1	236.539.104
Divers	16.802.728	85.654.346	138.463.471	128.284.124	+7,4	60.673.600
Chiffre d'affaires global	107.093.702	1.482.303.083	2.168.744.768	2.127.313.317	+1,9	2.410.455.467
Dont : Devises	-	128.118.206	306.975.200	425.397.663	-38,6	580.622.616
Produits financiers et produits divers	40.473.581	25.420.722	160.309.823	283.373.825	-76,8	42.506.074
Total des produits d'exploitation	147.567.283	1.507.723.805	2.329.054.591	2.410.687.142	+3,5	2.780.908.509
Autres produits	60.239.172	72.430.941	113.276.235	-	+100,0	-
Total des produits	207.806.455	1.580.154.746	2.442.330.826	2.410.687.142	+1,3	2.452.961.541

L'année **2013**, a été marquée globalement par une amélioration de l'activité comparativement à l'exercice **2012** correspondant à la première année de l'ouverture officielle de l'hôtel El-Aurassi à la clientèle et ce, après sa rénovation et sa mise à niveau aux standards internationaux dans la catégorie des cinq étoiles.

Les produits générés par l'activité principale à l'échelle de la chaîne, au titre de l'exercice **2013**, se sont élevés à **2.329 Millions** de DA contre seulement **1.507,7 Millions** de DA en **2012**.

5-1-1 HÉBERGEMENT

Le chiffre d'affaires portant sur l'activité hébergement s'élève à **1.034,4 Millions** de DA, dont **1.012,1 Millions** de DA proviennent de l'activité hébergement de l'unité EL-Aurassi, soit **97,9%** du chiffre d'affaires global.

Il convient de préciser que l'activité de l'exercice **2012** porte sur une période de dix **(10) mois**.

Les autres produits totalisent un montant de **113,3 Millions** de DA contre **72,4 Millions** de DA réalisés en **2012**.

Le tarif moyen des chambres se situe sur la base des tarifs publics affichés autour de **24.500 DA**. Sur ces tarifs publics, l'établissement a consenti depuis son ouverture et à ce jour des réductions allant jusqu'à **35%**, notamment pour les clients conventionnés.

Sur le plan physique, le nombre de chambres louées est de **66.854 chambres**, avec un taux d'occupation moyen, en légère amélioration, soit

33,8%. Le nombre de nuitées obtenues à fin **2013** sont de **65.628 nuitées** dont **40.964 nuitées** réalisées avec une clientèle étrangère.

5-1-2 RESTAURATION

Le chiffre d'affaires restauration y compris l'activité des banquets est de **972,9 Millions** de DA dont **761,7 Millions** de DA sont générés par l'activité de l'entité EL-Aurassi.

A l'instar des tarifs hébergement, ceux de la restauration applicables pour l'unité EL-Aurassi, affichent un prix moyen de **5.340,19 DA**

5-1-3 DIVERS

Les activités annexes ont également connu une forte hausse de l'ordre de **61,5%**, pour atteindre un montant cumulé des divers de **138,5 Millions**

de dinars, provenant intégralement de l'activité de l'unité EL-Aurassi.

UTILISATION DES CAPACITÉS INSTALLÉES

RUBRIQUES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS DE CLOTURE		PROJECTIONS
	2011	2012	2013	2013	%	2014
Nombre de chambres louées	8.592	30.750	66.854	73.752	-10,3	79.101
Taux d'occupation	18,0	21,0	33,8	35,2	-4,2	40,0
Nuitées réalisées	12.835	30.545	65.628	73.848	-12,5	97.272
Nuitées nationaux	12.426	8.936	30.375	38.830	-27,8	48.566
Nuitées étrangers	409	21.609	40.964	35.018	+14,5	48.706
Taux de fréquentation nuitées	11,8	12,9	18,3	18,7	-2,2	26,0
Nombre de couverts servis dont	9.998	123.628	192.945	168.553	+12,7	177.719
- Banquets	-	48.097	47.725	58.293	-22,1	62.452
- Room Service	-	-	11.267	5.969	+47,0	-
Taux de fréquentation restauration	7,0	32,7	22,4	24,7	-10,3	29,9

Ces données statistiques traduisent parfaitement en termes de performances, une reprise de l'activité, comparativement aux données chiffrées réalisées durant les dix mois de l'exercice **2012**.

5-2 LES CHARGES

RUBRIQUES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS		PROJECTIONS
	2011	2012	2013	2013	%	2014
Coût des boissons	26.850.348	38.611.193	36.871.230	54.618.933	-48,0	59.134.776
Matières et Fournitures	38.643.774	253.257.280	346.955.004	309.006.215	+11,0	350.136.088
Consommées dont :						
Coût des denrées	6.184.081	131.965.067	222.341.426	196.285.345	+11,7	207.912.976
Services & autres Services externes	49.690.940	79.863.049	141.037.614	103.181.342	+26,9	116.623.325
Charges de personnel	406.704.907	387.688.099	460.717.136	426.704.721	+7,4	576.333.159
Impôts et taxes	9.891.383	33.452.530	57.091.450	58.217.918	-1,9	65.947.962
Charges financières	139.780.252	23.121.201	215.515.822	29.016.353	+86,6	32.860.668
Autres charges opérationnelles	35.468.115	59.195.750	108.562.211	73.245.162	+32,5	83.058.172
Dotations aux amortissements & prov	204.338.450	288.246.775	678.204.839	327.164.667	+51,8	370.758.990
Total des charges exploitation	917.368.169	1.163.435.877	2.044.955.306	1.381.155.811	+32,5	1.654.853.140
Autres charges	-	103.635.020	40.620.342	-	+100,0	-
Total des charges de l'exercice	917.368.169	1.267.070.897	2.085.575.648	1.381.155.811	+33,8	1.654.853.140

5-2-1 LES CHARGES D'EXPLOITATION

L'année **2013** a été marquée par une forte hausse des charges d'exploitation, et particulièrement en rapport avec les annuités d'amortissements, conséquemment au retraitement et à la déglobalisation du poste immobilisations en cours.

Sur ce, les charges de l'exercice se chiffrent à **2.085,6 Millions** de DA avec une variation de plus **64,6%** comparativement à l'exercice **2012**.

Pour la seule unité EL-Aurassi, les charges d'exploitation s'élèvent à **1.741,3 Millions** de DA, soit **83,5%** des charges globales de la chaîne.

Les consommations de denrées et boissons totalisent un montant de **259,2 Millions** de DA, rapportées chacune d'elles, au chiffre d'affaires global annuel, les ratios obtenus sont dans la norme généralement admise dans la profession, malgré l'intégration des trois **(03) entités** du sud. Ces ratios sont respectivement de **28,1%** et **17,9%**.

Les services extérieurs cumulés ont connu également une très forte hausse, elle est de **95,7%**,

pour s'établir à **141 Millions** de DA. Ce poste recouvre avec l'application du système comptable financier et la mise en place d'une nouvelle nomenclature des comptes, les assurances, les frais financiers courants, les jetons de présence etc.

Les frais du personnel cumulés sont également en hausse comparativement à l'exercice précédent. Elle est de l'ordre de **18,8%** et s'explique par la revalorisation des salaires, traduite par une augmentation de **20%** du salaire de base pour le personnel régis par la convention collective, décidée dans le cadre d'un accord conclu entre la SGP Gestour et la Fédération nationale tourisme et commerce avec effet à compter du **1^{er} Juin 2013**.

Cette masse des frais de personnel s'élève à **460,7 Millions** de DA contre **386,7 Millions** de DA engagés en **2012**.

Le coût social rapporté au chiffre d'affaires dégage un ratio de **21,3%**, il est bien en deçà de la norme généralement admise dans la profession, qui se situe autour de **30%**.

Rapporté à la valeur ajoutée, le cout social représente un ratio de **28,%**.

Dans ce cout social, le volet formation représente **1,4%** de la masse des frais de personnel, avec un montant de **4,9 Millions** de DA.

Les impôts et taxes cumulés se chiffrent à **57,1 Millions** de DA, contre **33,5 Millions** de DA à fin **2012**. Cette situation s'explique par la reprise de l'activité, sachant que l'unité EL-Aurassi participe à cette contribution à hauteur d'un montant de **53,8 Millions** de DA, correspondant à **94,2%** du volume des impôts et taxes perçus par l'état et les collectivités locales

Les charges financières d'un montant de **215,5 Millions** de DA représentent pour **183,7 Millions** de DA, les pertes de change supportées par l'entreprise en rapport avec les fluctuations du cours de l'euro, principale devise utilisée dans les paiements des situations relatives aux travaux de rénovation de l'hôtel EL-Aurassi.

Il est à rappeler, que l'ensemble des frais supportés par l'entreprise dans le cadre du financement du projet

de réhabilitation de l'hôtel EL-Aurassi sont intégrés dans le cout du projet, transcrit en immobilisations en cours, préalablement à sa ventilation sur les comptes d'immobilisations appropriés, après retraitement et déglobalisation.

Les charges opérationnelles recouvrent principalement la nourriture du personnel pour un montant de **67,4 Millions** de DA, elle correspond à 62,1% du montant de la rubrique.

La rubrique des annuités d'amortissements, provisions et ou pertes de valeur a enregistré une forte hausse, elle est de l'ordre de **135,3%**, pour s'établir à **678,2 millions** de DA, dont **654,9 Millions** de DA, concernent principalement l'unité EL-Aurassi.

Cette situation est la conséquence du retraitement et de la déglobalisation du compte immobilisation en cours relatif aux travaux de rénovation et de mise à niveau de l'entité EL-Aurassi aux standards internationaux.

Le reliquat d'un montant de **44,1 Millions** de DA, représentent les provisions et les pertes de valeurs à constituer à titre de complément à fin **2013**.

5-2-2 RATIOS DE GESTION

RUBRIQUES	NORMES ADMISES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS		PROJECTIONS
		2011	2012	2013	2013	%	2014
RATIO DENREES COUT DES DENREES CA DENREES	31% à 35%	45	23,5	28,1	26,3	+6,4	26,5
RATIO BOISSONS 1 COUT DES BOISSONS CA BOISSONS	23% à 27%	41,8	22,7	17,9	24,1	-34,6	25,0
RATIO BOISSONS 2 CA DES BOISSONS CA DENREES	33%	469,3	29,4	26,0	30,3	-16,5	31,0
RATIO FRAIS DE PERSONNEL FRAIS DE PERSONNEL CA GLOBAL FRAIS DE PERSONNEL VALEUR AJOUTEE	30%	379,7 -	26,2 34,9	21,3 28,0	20,0 26,0	+6,1 +7,1	23,9 30,5
BUDGET ALLOUE A LA FORMATION DU PERSONNEL EN MILLIONS DE DA		57,7	14,4	4,9	2,3	+53,0	9,2
VALEUR AJOUTEE EN MILLIONS DE DA	9%	-8,1	+1.110,6	+1.643,9	+1.660,5	-1,0	+1.884,6
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION EN MILLIONS DE DA	8%	-424,7	+689,4	+1.126,0	+1.175,6	-4,4	+1.242,3
INVESTISSEMENTS NETS EN MILLIONS DE DA		8.928,1	9.891,6	9.570,4	-	+100,0	-
FONDS PROPRES DETTES LMT		0,54	0,55	0,55	-	+100,0	-
CREANCES BRUTES SUR CLIENTS EN MILLIONS DE DA		234,1	525,9	452,0	-	+100,0	-
CREANCES CLIENTS *360 CHIFFRE D'AFFAIRES		-	119 jours	76 jours	-	+100,0	-
TRESORERIE NETTE EN MILLIONS DE DA		1.363,3	205,9	888,7	-	+100,0	-
VALEUR AJOUTEE CHIFFRE D'AFFAIRES		-	74,9	76,0	78,0	-2,6	78,2
EFFECTIFS	702	695	837	802	807	-0,6	820
Dont							
PERSONNEL DE SECURITE		70	81	79	98	-24,0	98
PERSONNEL CONTRACTUEL		62	257	234	242	-3,4	246

5-3 RÉSULTATS

En DA

RUBRIQUES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS		PROJECTIONS
	2011	2012	2013	2013	%	2014
VALEUR AJOUTÉE	-8.091.360	+1.110.571.561	+1.643.880.920	+1.660.506.327	-1,0	+1.884.561.278
EXCÉDENT BRUT	-424.687.648	+689.430.932	+1.126.072.333	+1.175.583.688	-4,4	+1.242.280.157
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-604.255.043	+414.419.349	+452.581.519	+775.173.859	-71,3	+788.462.995
RÉSULTAT FINANCIER	-99.306.617	+2.299.521	-55.105.999	+254.357.472	+561,7	+9.645.406
RÉSULTAT ORDINAIRE BRUT	-575.872.544	+416.718.870	+397.475.520	+1.029.531.331	-159,0	+798.108.401
Résultat ordinaire (net)	-575.872.544	+313.083.850	+356.855.178	+833.920.378	-133,7	+646.467.805

Le résultat cumulé obtenu au titre de l'exercice **2013** et après une année d'exploitation, est en légère hausse soit plus **14%**, il s'explique principalement par l'amélioration du chiffre d'affaires à l'échelle de la chaîne et plus particulièrement par celui réalisé au niveau de l'entité EL-Aurassi.

Le résultat net cumulé est de **356,9 Millions** de DA, ventilé par entité comme suit :

Unité EL-Aurassi **+ 364,5 Millions de DA**
Unité Mehri **+ 2,2 Millions de DA**

Unité Rym **- 6,8 Millions de DA**
Unité Bousténe **- 3,0 Millions de DA**

Le résultat net bénéficiaire représente **16,5%** du chiffre d'affaires global et **23,8%** du capital social de l'Entreprise.

Ce niveau de résultat, permettra d'éponger la totalité du déficit restant enregistré à fin **2012** de **316,5 Millions** de DA.

5-4 ACTIVITÉ BOURSIÈRE POUR 2013

En **2013**, l'activité boursière a été marquée par une sensible amélioration du titre El Aurassi, il est passé de **340 DA** à **390 DA** l'action, soit plus **14,7%**, sachant que le prix à l'émission est de **400 DA**. La fluctuation du cours par rapport au prix d'émission est de moins **2,5%**.

Durant cette période le nombre de séances transigées a atteint **96 séances** dont **71 séances** réalisées à blanc, soit un rapport de **74%**.

En **2012**, le pourcentage de séances réalisées à blanc était de **71,4%**.

Le volume transigé est seulement de **11.702 actions**, correspondant à une masse monétaire de **3,4 Millions** de dinars, au cours moyen de **361,2 DA** contre **448,5 DA**, soit une dépréciation du cours moyen de l'ordre de **19,5%**.

En ce qui concerne l'opération de dématérialisation des titres EL-Aurassi, elle a atteint à fin 2013 un volume de **538.212 actions**, soit **44,9%** du volume des actions admis à la cotation, contre **44,4%** obtenu à fin **2012**.

Il est important de rappeler que cette situation s'explique par le nombre très insignifiant des titres cotés en bourse, sachant que les pouvoirs publics ont décidés dès cette année l'introduction à la bourse des valeurs une dizaine d'entreprises toutes formes confondues, aussi bien publiques que privées, ce qui est très attendu pour une dynamisation de la bourse des valeurs.

5-5 LES PERSPECTIVES DE LA CHAÎNE EL-AURASSI POUR 2014

L'EGH Chaîne EL-Aurassi s'est fixée comme objectif pour cet exercice, d'atteindre un chiffre d'affaires global de **2.410,5 Millions** de DA, sur la base d'un taux d'occupation chambre moyen de **40%**, avec **79.101 chambres** louées ainsi qu'un taux de fréquentation restaurant moyen de **29,9%** avec un nombre de couverts servis qui atteindrait **177.719 couverts**, dont **62.452 couverts** devront être réalisés par l'activité banquets.

Ces objectifs ont été arrêtés pour l'ensemble de la chaîne EL-Aurassi sur la base d'un prix moyen des chambres de **16.800,00 DA** et un prix moyen en matière de restauration de **5.750,00 DA**.

Il reste entendu que les prix moyens applicables à l'unité EL-Aurassi sont largement supérieurs, en raison de la classification et du standing de l'établissement mais également eu égard à la qualité des prestations.

Les charges totales que la chaîne hôtelière projette d'engager sont estimées à un montant global de **1.654,9 Millions** de DA.

Sur cette base le résultat bénéficiaire attendu en **2014** par la chaîne hôtelière EL-Aurassi est estimé à un montant de **646,5 Millions** de DA.

السلسلة
الأوراسي
Chaîne El Aurassi

السلسلة
الأوراسي
Chaîne El Aurassi

www.el-aurassi.com



الأوراسي سلسلة
Chaîne El Aurassi

SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT TOURISME & HOTELLERIE
ENTREPRISE DE GESTION HOTELIERE CHAINE EL AURASSI
SOCIETE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 1.500.000.000 DA